

Un homme de 27 ans consulte aux urgences de l'hôpital Bicêtre pour une fièvre avec céphalées et troubles digestifs au retour d'un séjour touristique de 2 semaines au Bénin. Le patient a pris une chimioprophylaxie antipaludique par doxycycline pendant le séjour, prophylaxie arrêtée dès le retour pour des troubles digestifs.

Après quelques heures d'attente aux urgences, le patient devient somnolent et confus (amnésie des faits récents). La température est à 39,8°C, la pression artérielle à 85/50 mm Hg.

Le bilan biologique rapporte les éléments suivants:

NFS : taux d'Hb : 102 g/L, globules blancs : 9 G/L, plaquettes : 25 G/L

CRP : 120 mg/L

ASAT : 152 UI/l, ALAT : 134 UI/l

Urée sanguine : 22,4 mmol/L, créatininémie : 298 µmol/L

Ionogramme sanguin : sodium 135 mmol/L

Le frottis sanguin apporte le diagnostic.

- 1) Quel(s) diagnostic(s) évoquez-vous? Sur quels critères?
- 2) Quelle doit être la prise en charge de ce patient?
- 3) Quelle est l'évolution attendue?

4) Quelle est la prophylaxie antipaludique à recommander aux voyageurs se rendant au Bénin?

5) Quelles autres mesures de prévention antipaludique peut-on prendre?

Réponse (sur 60 pts):

1) Accès grave de paludisme (4 pts) :

- notion de séjour en zone d'endémie palustre (2 pts)

- prophylaxie mal suivie (arrêt au retour) (1 pt)

- fièvre (1 pt), céphalées (1 pt), troubles digestifs (1 pt)

- CRP élevée (1 pt)

- plaquettes basses (1 pt)

- diagnostic apporté par le frottis sanguin (1 pt)

Critères de gravité : atteinte de la conscience (2 pts); insuffisance rénale (créatininémie > à 265  $\mu\text{mol/l}$ ) (2 pts)

2) - Malade admis en réanimation (5 pts)

- Le traitement est l'artésunate IV (4 pts). Le relais par voie orale peut être entrepris dès le deuxième jour de traitement avec une thérapeutique antipaludique adaptée. (1 pt)

Si traitement artésunate IV non disponible, traitement par quinine IV. (5 pts)

- 3) Evolution clinique (3 pts) et parasitologique (2 pts) sous traitement favorable.
- 4) Prophylaxie médicamenteuse: atovaquone-proguanil (2 pts) à poursuivre 7 jours après le retour (1 pt) ; ou méfloquine (2 pts) à poursuivre 3 semaines après le retour (1 pt); ou doxycycline (2 pts) à poursuivre 4 semaines après le retour (1 pt).
- 5) Prévention contre les piqûres de moustiques : moustiquaires imprégnées d'insecticide (5 pts), répulsifs cutanés (2 pts)/vêtements (2 pts), vêtements couvrants le soir (5 pts).